



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Projet de loi d'urgence agricole

Question au Gouvernement n° 1776

Texte de la question

PROJET DE LOI D'URGENCE AGRICOLE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Claude Raux.

M. Jean-Claude Raux . Madame la ministre de l'agriculture, ce week-end, il faisait plus de 40 degrés en Loire-Atlantique et nous étions loin d'être les seuls à suffoquer. En pleine canicule, votre projet de loi d'urgence agricole ferait presque rire jaune si la situation n'était pas si grave. À la veille de la commission mixte paritaire, les masques sont tombés. Depuis le début, vous saviez que vos amis du Sénat se chargeraient de réintroduire les pesticides de la loi Duplomb,...

M. Iñaki Echaniz . Honteux !

M. Jean-Claude Rauxet ils ne se sont pas contentés de cela. Alors que les cours d'eau sont asséchés et que les conflits d'usage vont se multiplier, comment pouvez-vous justifier l'accaparement de notre bien commun par quelques irriguants souvent exportateurs ? (*Applaudissements* sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.) Mettrez-vous des mégaglaçons dans vos mégabassines pour refroidir l'eau quand le thermomètre s'emballera ? (M. Vincent Descoeur proteste.) Est-ce raisonnable de sacrifier encore des zones humides qui nous permettent de stocker l'eau naturellement ? Pourquoi s'obstiner à réautoriser des pesticides qui mettent en péril notre santé et la biodiversité mais n'empêcheront jamais les rendements de s'effondrer ? (*Applaudissements* sur plusieurs bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.)

Alors que les agriculteurs sont traumatisés par les milliers de tonnes de volailles et de bétail qu'ils doivent enterrer dans leurs champs, est-ce vraiment le moment de soutenir des élevages XXL ? Comptez-vous financer des mégaporcherie climatisées pendant que les gens crèveront de chaud dans les hôpitaux ?

(*Applaudissements* sur les bancs du groupe EcoS et sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP. – Mme Estelle Mercier et M. Marcellin Nadeau applaudissent également.)

M. Laurent Croizier . Vous n'avez pas honte ?

M. Jean-Claude Raux . Quand les cultures grillent et que nos forêts brûlent, quand nos fleuves et nos nappes phréatiques sont asséchés, un projet de loi dit « d'urgence agricole » doit répondre aux défis immenses liés au dérèglement climatique, au partage de l'eau et à la question du revenu et des prix agricoles. (*Mêmes mouvements.*) Votre projet de loi ne règle rien, n'anticipe rien. Il ne fait qu'accentuer un modèle fondé sur un climat qui n'existe plus, sans répondre aux inquiétudes que j'entends dans les fermes. (*Mêmes mouvements.*)

C'est le moment : le moment d'être à la hauteur et de renoncer à votre aveuglement pour penser l'agriculture de demain. Allez-vous retirer ce texte et enfin engager la transition agroécologique ? (*Applaudissements* sur les bancs du groupe EcoS et sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et GDR.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire . Comment pouvez-vous (*Exclamations sur les bancs du groupe EcoS*), dans le moment que vivent nos agriculteurs,...

M. Jean-Claude Raux . Justement !

Mme Annie Genevard, ministreparler de l'appropriation et du détournement de l'eau au profit de l'agriculture ?

M. Jean-Claude Raux . De l'accaparement !

Mme Annie Genevard, ministre . Oui, de l'accaparement. Comment osez-vous utiliser ce terme, alors même que la France est le pays le plus pluvieux de toute l'Europe, que des milliers d'hectares ont été ensevelis sous de l'eau l'hiver dernier,...

M. Charles Fournier . Vous êtes climatosceptique, maintenant ?

Mme Annie Genevard, ministreet qu'il était possible d'en stocker une petite quantité pour pouvoir répondre aux périodes de sécheresse au cours desquelles les agriculteurs n'y ont plus accès ?

Comment osez-vous caricaturer ce projet de loi,...

Mme Julie Laernoës . C'est vous, la caricature !

Mme Annie Genevard, ministrealors même que les objectifs du gouvernement sont très clairs : augmenter la capacité de stockage et renforcer la protection de la ressource dans les aires de captage.

Mme Julie Laernoës . Ça sert à quoi, quand les cultures brûlent ?

Mme Annie Genevard, ministre . Si la représentation nationale n'était pas au rendez-vous de l'attente des agriculteurs,...

M. Damien Girard . De quelques agriculteurs !

Mme Annie Genevard, ministrevous condamneriez les Français à avoir dans leur assiette, pour l'essentiel, une alimentation importée.

M. Pierre Cordier . Oui, bien sûr !

Mme Lisa Belluco . On ne mange pas de maïs de fourrage !

Mme Annie Genevard, ministre . Vous expliquerez alors aux uns et aux autres le bien-fondé de votre politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR ainsi que sur plusieurs bancs des groupes EPR, Dem et HOR. – Exclamations sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

Enfin, je vous rejoins sur un point : le stockage de l'eau, à l'évidence, n'est pas la seule réponse.

M. René Pilato . Vous n'y connaissez rien !

Mme Annie Genevard, ministre . Je sais qu'il existe de nombreuses réponses agronomiques et de nouvelles techniques génomiques qui amélioreront la résistance à la sécheresse. Mais nous n'échapperons pas à la question du stockage, faute de quoi l'agriculture que vous prétendez défendre mourra. (*Applaudissements sur*

les bancs du groupe DR, sur plusieurs bancs du groupe EPR ainsi que sur quelques bancs des groupes Dem et LIOT.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Raux](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1776

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 juillet 2026